

AG DU COLLECTIF GAI ET LESBIEN MARSEILLE PROVENCE du 10 Janvier 1997

Qui aurait pu prévoir en 1992-1993, au moment où nous avons établi la plate-forme du collectif le fantastique essor de la vie associative homosexuelle à laquelle nous assistons? La force du Collectif a été de préparer à point nommé et d'accompagner cet essor. Il a été le vivier dont une bonne partie de ce renouveau est parti, il a été aussi le provocateur à partir duquel d'autres groupes se sont constitués.

La plate-forme que nous avons établie avait été lucide, elle exprimait bien les grands choix des années qui ont suivies.

LESBIAN & GAY PRIDE

- Il n'est pas normal que le Collectif n'ait pas participé à la dernière LGP, ce retrait a été fondamentalement contradictoire avec l'un des axes centraux du Collectif. Cette absence a été un manque important dans le contenu de la LGP et le Collectif s'est trouvé de ce fait quelque peu marginalisé dans le paysage homosexuel marseillais.

- Il n'est pas compréhensible que le Collectif n'est pas apporté un soutien financier à l'organisation de cette LGP. La LGP Paris qui avait soutenu la LGP Marseille en 1995 n'a pas posé des conditions à n'en plus finir avant d'apporter son soutien.

- Il ne peut guère être reproché au Comité de pilotage de la LGP Marseille de n'avoir pas eu une préparation démocratique ou de ne pas avoir informé sur ses résultats financiers, car tout cela a été fait dans des réunions auxquelles le Collectif avait choisi de n'être pas présent. En 1996, le Collectif n'a pas été bien meilleur dans ces domaines.

LE LIEU ASSOCIATIF DU COLLECTIF

- C'est un succès, c'est important qu'il existe. Mais il faut bien être conscient de sa complémentarité par rapport aux autres lieux. Il est un des éléments du dispositif d'accueil souhaité par les homo et les lesbiennes.

- Il faut être modeste sur les ressources financières accumulées par le Collectif qui ont permis en particulier d'ouvrir ce lieu. C'est l'effort de tous ceux qui ont organisé les bals de 93 à 95 ou la LGP 1995 qui a permis de l'ouvrir, il n'était pas évident que ces ressources rassemblées aient dû exclusivement être appropriées par une partie d'entre nous sur un seul projet.

LE POSITIONNEMENT DU COLLECTIF

Le Collectif doit être, comme c'était son choix d'origine, un puissant outil de concertation et de fédération des initiatives.

Il n'est pas très acceptable que le Collectif soit instrumentalisé comme une machine de guerre contre les autres associations, contre les asso. homos ou contre les asso .lesbiennes.

LE SCANDALE DU DEPOT EN PREFECTURE

Le 12 juin 1996 seulement, 3 noms ont été déposés en Préfecture, faisant fi des 17 noms des administrateurs élus par l'AG du 14/12/ 95 et confirmés par celle du 3 février 1996. J'ai donc été juridiquement encore Président de décembre 95 à juin 96 sans en avoir été tenu informé.

Plus gravement, c'est une réunion (de bureau, de CA on ne sait pas) qui s'est permis "d'entériner une AG" selon la jolie formule qui a été retenue !

LE REGLEMENT INTERIEUR ADOPTE LE 18 OCT.96

L'AGE du 3/2/96 ayant repoussé un projet de modification des statuts malthusien et construisant le Collectif comme une forteresse assiégée, c'est le RI qui a finalement repris cet article assassin qui consiste à faire "entériner" (encore) une adhésion au Collectif par 2/3 des membres du CA.

De plus les statuts parlent du renouvellement annuel du CA par 1/3, le RI encore plus restrictif confie au CA de décider du nombre de postes à pourvoir !

Je souhaite qu'on en finisse avec toutes ces attitudes défensives et qu'on passe un peu plus de temps à participer à la construction du renouveau homosexuel et lesbien à Marseille.

Christian de Leusse 10-1-97